

419E

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 419E**Autres Moyens d'Identification :** Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium / Premium Acrylic Conformal Coating**N° de Pièces Connexes :** 419E-55ML, 419E-1L, 419E-4L, 419E-20L

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** vernis de protection pour circuits imprimés**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA

MG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA

**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB :** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente) :** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**419E**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquides Inflammables	2	Danger	Flamme
Sensibilisation cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Certains Organes Cibles Unique	3	Attention	Exclamation

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

*Suite de section sur la page suivante*

**419E***Continuation...*

<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264	Se laver les mains soigneusement après l'usage du produit.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisé pour éteindre.
P303 + P361 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

*Suite de section sur la page suivante*

**419E**
*Continuation...*

<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(poids)</b>
78-93-3	2-butanone	46%
97-85-8	isobutyrate d'isobutyle	24%
119-36-8	salicylate de méthyle	1%
80-62-6	méthacrylate de méthyle	0.1%
97-88-1	méthacrylate de butyle	0.1%

## 419E

## Section 4 : Premiers Soins

*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT  
AVEC LA PEAU (ou les  
cheveux)**

P303 + P361 + P352, P333 + P313, P363

**Symptômes Immédiat***rougeur, peau sèche, dermatite allergique***Intervention**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**EN CAS DE CONTACT  
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

**Symptômes Immédiat***rougeur, irritation grave, douleur***Intervention**

Rincer avec précaution à l'eau pendant 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P312

**Symptômes Immédiat***irritation des voies respiratoires, toux, vertiges, somnolence, maux de tête***Intervention**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**EN CAS D'INGESTION**

P301 + P330 + P331

**Symptômes Immédiat***douleur abdominale, nausée, vomissement, maux de tête, vertiges, somnolence, toux, maux de tête***Intervention**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

## 419E

**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	<p>En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.</p> <p>Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.</p>
<b>Danger Spécifiques</b>	<p>Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.</p> <p>Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.</p>
<b>Produits de Combustion</b>	<p>Produit des oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), et autres des fumées toxiques</p>
<b>Pompier</b>	<p>Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.</p>

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	<p>Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.</p>
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	<p>Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.</p>
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.</p>
<b>Méthode de Confinement</b>	<p>Confiner avec un absorbant inerte (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).</p>
<b>Méthode de Nettoyage</b>	<p>Collecter le liquide dans un contenant résistant au solvant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon pour éliminer les derniers résidus.</p> <p><b>RECOMMANDATION</b> : Utiliser un récipient à déchet mis à la terre en acier inoxydable ou en acier au carbone.</p>
<b>Méthode d'Élimination</b>	<p>Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.</p>

419E

**Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Manutention**

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se laver les mains soigneusement après l'usage du produit.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
2-butanone (méthyl éthyl cétone)	ACGIH	200 ppm	300 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	200 ppm	Non établi
	Canada AB	200 ppm	300 ppm
	Canada BC	50 ppm	300 ppm
	Canada ON	200 ppm	300 ppm
	Canada QC	50 ppm	100 ppm

*Suite de section sur la page suivante*

**419E***Continuation...*

<b>Nom chimique</b>	<b>Pays/Provinces</b>	<b>Limite d'Exposition Admissible (PEL)</b>	<b>Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)</b>
méthacrylate de méthyle	ACGIH	50 ppm (S)	100 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	Non établi
	Canada AB	50 ppm	100 ppm
	Canada BC	50 ppm (S)	100 ppm
	Canada ON	50 ppm	100 ppm
	Canada QC	100 ppm	Non établi
méthacrylate de butyle	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	50 ppm	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

S—Sensibilisateur

**Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

*Suite de section sur la page suivante*



**419E****Equipment de Protection Individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	<p>Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.</p>
<b>Protection de la Peau</b>	<p>En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.</p> <p>Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, de néoprène, de PVC, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.</p>
<b>Protection Respiratoire</b>	<p>Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.</p>

**Hygiène Préventives**

Se laver les mains et toute surface de peau exposée après l'usage du produit.

**419E**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	1.8%
<b>Apparence</b>	Incolore	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	11.6%
<b>Odeur</b>	Doux, comme le caramel au beurre	<b>Pression de Vapeur @20 °C<sup>b)</sup></b>	60 hPa
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>2.14 (Air = 1)
<b>pH</b>	Pas disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.88
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Pas disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Partiellement soluble
<b>Point Initial d'Ébullition<sup>a)</sup></b>	80 °C [176 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Point d'Éclair<sup>a)</sup></b>	-9 °C [15.8 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation<sup>c)</sup></b>	400 °C [752 °F]
<b>Taux d'Évaporation</b>	Pas disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b>	Très Inflammable	<b>Viscosité @40 °C</b>	>20.5 mm <sup>2</sup> /s

a) Valeurs pour le point d'éclair et autres seuils basés sur la 2-butanone

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier

c) Valeurs pour basées sur le composant avec la valeur d'auto-inflammation la plus basse

419E

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Sans objet
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Effets et Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Peau</b>	Peut provoquer des rougeurs, une peau sèche et une dermatite allergique.
<b>Yeux</b>	Provoque des rougeurs, une irritation grave et des douleurs.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, de la somnolence, de la toux et des maux de tête.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires, une toux, des vertiges, une somnolence et des maux de tête.
<b>Chronique</b>	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer dessèchement et gerçures de la peau, dégradation de la peau, rougeur locale, inconfort.

*Suite de section sur la page suivante*

**419E**
**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
2-butanone	2 737 mg/kg Rat	6 400 mg/kg Lapin	23 500 mg/m <sup>3</sup> 8 h Rat
isobutyrate d'isobutyle	>6 400 mg/kg Rat	>8.5 mg/kg Lapin	5 423 ppm 6 h Rat
salicylate de méthyle	877 mg/kg Rat	Not available	Not available
méthacrylate de méthyle	7 872 mg/kg Rat	5 000 mg/kg Lapin	78 mg/L 4 h Rat
méthacrylate de butyle	>2 000 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	29 mg/L 4 h Rat
ETA du mélange	>4 585 mg/kg	13 840 mg/kg	50 mg/L (vapeur)

*Note :* Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

**Autre Effets Toxiques**
**Corrosion/irritation de la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions/irritation des yeux**

Le 2-butanone et le salicylate de méthyle provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau** (risque de réactions allergiques)

Le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate de butyle sont des sensibilisants connus de la peau.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** (risque pour la malformation des foetus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*Suite de section sur la page suivante*

**419E****Toxique pour certains organes cibles – exposition unique**

L'inhalation du 2-butanone, de l'isobutyrate d'isobutyle et du salicylate de méthyle peut affecter le système nerveux central, provoquant une somnolence ou des vertiges.

**Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de  $>20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$  à 40 °C.

**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) et d'autres sources fiables.

D'après les données disponibles, aucun des ingrédients ne répond à la classification des substances toxiques pour l'environnement avec CL50 et CE50  $>100 \text{ mg/L}$ .

- Le butane-2-one a une CL50 96 h minimale de 9 640 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule); une CE50 48 h de 520 mg/L de Daphnia magna (puce d'eau).

**Écotoxicité Aiguë**

Les données de toxicité disponibles ne correspondent pas aux seuils de classification.

**Écotoxicité Chronique**

Les données de toxicité disponibles ne correspondent pas aux seuils de classification.

**Biodégradation**

Non disponible

**Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) = 71% [626 g/L]

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## 419E

### Section 14 : Information Relatives au Transport

#### Voie Terrestre

**Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 5 L ou moins  
419E-55ML, 419E-1L, 419E-4L  
**Quantité Limité**



Tailles supérieures à 5 L  
419E-20L

**Numéro UN** : UN1263

**Appellation Réglementaire** :

PEINTURES

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non



#### Voie Aérienne

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 0.5 L ou moins  
419E-55ML  
**Quantité Limité**



Qté Net Max/Pqt = 1 L

Tailles jusqu'à 5 L (passager), 60 L (fret)  
419E-1L, 419E-4L, 419E-20L

**Numéro UN** : UN1263

**Appellation Réglementaire** :

PEINTURES

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non



#### Voie Maritime

**Référez au Règlement IMDG.**

Tailles de 5 L ou moins  
419E-55ML, 419E-1L, 419E-4L  
**Quantité Limité**



Instruction  
d'emballage P001

Tailles supérieures à 5 L  
419E-20L

**Numéro UN** : UN1263

**Appellation Réglementaire** :

PEINTURES

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non



**Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.**

**419E****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

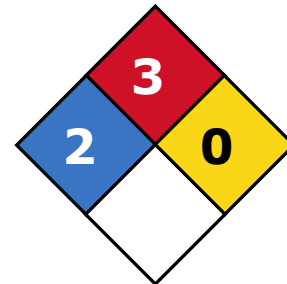
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes<sup>®</sup> HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>3</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA<sup>®</sup>**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme polluants atmosphériques dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du 2-butanone (No. CAS 78-93-3), qui sont assujettis sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

Ce produit contient du méthacrylate de méthyle (No. 80-62-4; quantité rapportable = 1 000 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

*Suite de section sur la page suivante*

**419E****TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département des Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 05 juillet 2021

**Annule et Remplace** 27 février 2020

**Changement Effectué** : Changement de classification basé sur les nouveaux ingrédients du fournisseur

**Références**

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

*Suite de section sur la page suivante*



**419E****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
ETA	Estimation de la toxicité aiguë (en anglais = ATE)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS )
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques**

Contactez nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouvent à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses**

<i>Fabrication &amp; Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locaux, régionaux, nationaux, ou internationaux qui s'appliquent.